

MUSICIEN(NE) INTERVENANT(E)

Offre n° O059251216001078

Publiée le 16/12/2025



Synthèse de l'offre

Employeur : MAIRIE DE RONCQ

Roncq est une Ville du département du Nord, située à 4 km de la frontière franco-belge et à 17 km de Lille. Localisée au Nord-Ouest de la Métropole Européenne de Lille, la commune offre une ouverture sur la Vallée de la Lys et la Flandre belge. Roncq associe territoire rural et territoire urbain, créant un cadre de vie apprécié par ses 14 000 habitants. La commune compte aussi plus de 900 entreprises et 85 associations, particulièrement actives.

Lieu de travail : 18 RUE DU DOCTEUR GALISSOT, Roncq (Nord (59))

Poste à pourvoir le : 01/02/2026

Date limite de candidature : 31/01/2026

Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste créé suite à un nouveau besoin

Détails de l'offre

Famille de métiers : Culture > Enseignement artistique

Grade(s) recherché(s) : Assistant d'enseignement artistique
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe

Métier(s) : [Enseignant ou enseignante artistique](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps non complet, 15h00 hebdomadaire

Télétravail : Non

Management : Non

Expérience souhaitée : Confirmé

Rémunération indicative : 13ème mois - Participation protection sociale - Régime indemnitaire - Adhésion à PLURELYA

Descriptif de l'emploi :

Le ou la musicien(e) intervenant(e) encadre les ateliers collectifs :

- Eveil musical pour les 4/5 ans
- Découverte pour les 6/7 ans

Missions / conditions d'exercice :

Missions principales :

Mise en œuvre opérationnelle du projet de ville :

- Incrire son action en relation avec le projet de ville ;
- Participer à des groupes de réflexion, aux réunions par département, aux réunions initiées par la collectivité.

Sensibilisation, éducation et enseignement artistiques :

- Perfectionner et faire évoluer des qualités techniques d'exécution et d'interprétation ;
- Concevoir et organiser des liens entre apprentissages techniques et développement de la créativité ;
- Appliquer une progression et des interventions conformes aux programmes pédagogiques ;
- S'informer sur les recherches en matière de formation et d'organisation des études ;
- Intégrer et développer ses apports dans et pour une démarche globale de formation de l'élève.

Travail avec les établissements scolaires de la ville :

- Mettre en place des projets artistiques en partenariat avec les enseignants des établissements scolaires de la ville

Encadrement d'ateliers collectifs :

- Eveil musical 4/5 ans
- Découverte 6/7 ans

Proposition et mise en œuvre de stages de vacances

Suivi et évaluation des ateliers et projets mis en place :

- Mettre en œuvre des indicateurs partagés de progression individuelle et collective ;
- Repérer les évolutions des pratiques et les attentes en matière artistique et culturelle ;
- Identifier les différentes catégories de publics et ajuster ses méthodes et modalités pédagogiques en conséquence ;
- Repérer et favoriser l'expression, la personnalité et la sensibilité des élèves ;

Conduite de projets pédagogiques et culturels à dimension collective, partenariale et intercommunale :

- Prendre en compte les ressources du territoire de l'établissement ;
- Participer aux différentes instances de concertation de l'établissement ;
- Concevoir et planifier la mise en œuvre des projets pédagogiques innovants et interdisciplinaires ;
- Identifier et développer des partenariats en lien avec les projets ;
- Conduire des projets pédagogiques : auditions, projets partenaires, actions transversales ;
- Contribuer au rayonnement de l'établissement.

Missions secondaires :

- Enseignement de la Formation Musicale Cursus Ados / Adultes ;
- Ajuster ses méthodes et modalités pédagogiques en fonction des élèves ;
- Travail en collaboration avec les autres enseignants de FM ;

Direction de la chorale des séniors :

- Travailler en partenariat avec les CCAS ;
- Adapter le répertoire un public ciblé ;
- Multiplier les projets d'inclusion en travaillant en transversalité avec les autres disciplines et ensembles vocaux de l'EMM.

Profils recherchés :

Contexte particulier ou spécifique du poste :

Environnement spécifique du poste :

Des déplacements sont à prévoir dans le cadre des missions et obligations propres à l'enseignant (réunions, interventions, spectacles...)

Horaires et astreintes :

- Lors d'événements particuliers, le titulaire du poste peut être amené à travailler en soirée et/ou les samedi / dimanche et jours fériés.
- Travail sur 46 semaines (stages vacances à concurrence de 15h/semaine) L'emploi du temps peut être modifié en fonction de la période (scolaire ou hors scolaire).

Temps non complet : 15 h /semaine

Contact et modalités de candidature

Contact : 3320256432

Informations complémentaires :

Lettre de candidature et CV

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o059251216001078-musicien-ne-intervenant-e>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.